

TROUSSE
MÉDIA
2020

27-36

BONJOUR

MTL
bureau
taximontréal



BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL

Le Bureau du taxi de Montréal (BTM) est une société paramunicipale dont la mission est d'encadrer et de développer l'industrie du transport par taxi et par limousine de la métropole. En concertation avec les différents acteurs du milieu, il met en œuvre des projets structurants afin d'améliorer le service de transport par taxi, les compétences des chauffeurs ainsi que la sécurité des chauffeurs et des clients.

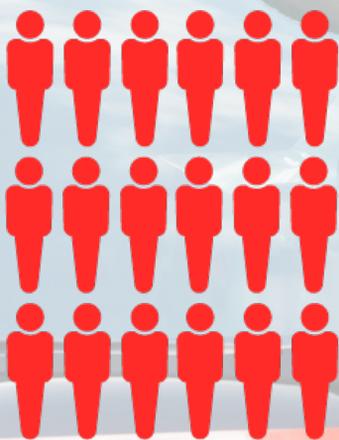
Le BTM est responsable de l'application des lois et règlements qui entourent le transport par taxi. Il veille à la gestion des examens des futurs chauffeurs, délivre et renouvelle les permis d'intermédiaires en services de transport par taxi, de chauffeurs, de propriétaires de taxis et de limousines pour le territoire de la Ville de Montréal.

Enfin, le Bureau offre au public des services de renouvellement des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules, de changement de véhicule, d'acquisition d'un nouveau véhicule et du renouvellement de la carte d'assurance maladie, dans le cadre d'une entente avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).



L'INDUSTRIE DU TAXI DE MONTRÉAL

Près de
10 000
membres



Chauffeurs

56 %



Propriétaires
chauffeurs

27 %



Propriétaires non
chauffeurs

12 %



Gestionnaires
de flotte

3 %



Partenaires et
intermédiaires

2 %



Niveau universitaire

43%



Chauffeuses de taxi

93



Âge moyen

52,49



Courses par année

21M



Évaluation marché

500M



Taxi le Journal permet de joindre 10 000 membres de l'industrie du taxi

- Distribué 4 fois par année: mars / juin / septembre / décembre
- Tirage de 10 250 exemplaires par numéro
- Disponible gratuitement en version numérique sur mtltaxi.com



L'affichage numérique permet de joindre plus de 60 000 visiteurs

- Profitez de l'affichage numérique disponible dans la salle d'attente du centre de services du BTM
- Communiquez avec plus de 60 000 détenteurs de permis de conduire
- Accédez à deux écrans LCD superposés de taille 42 pouces



TARIFS

TAXI JOURNAL (4 COULEURS)	1x	2-3x	4x
C4	3 000 \$	2 750 \$	2 500 \$
C3 – C2	2 175 \$	2 075 \$	2 000 \$
Pleine page	1 975 \$	1 900 \$	1 800 \$
$\frac{2}{3}$ page	1 600 \$	1 550 \$	1 400 \$
$\frac{1}{2}$ page	1 100 \$	1 050 \$	950 \$
$\frac{1}{3}$ page	825 \$	775 \$	725 \$
$\frac{1}{4}$ page	625 \$	575 \$	525 \$

AFFICHAGE NUMÉRIQUE	1 mois	3 mois	12 mois
30 sec dans une boucle de 12 min	175 \$	425 \$	1 500 \$

- Frais de 25 \$/mois pour chaque tranche de 30 secondes additionnelles
- Encarts: tarifs et exigences techniques sur demande
- Terme: Paiement sur réception de la facture



EXIGENCES TECHNIQUES

FORMAT	SURFACE D'IMPRESSION	FORMAT FINAL
Pleine page	8,375 x 10,815 po	7,3 x 9,65 po
½ page		7,3 x 4,625 po (horizontal)
⅓ page		7,3 x 6,25 po (horizontal) 4,85 x 9,65 po (vertical)
¼ page		7,3 x 3.125 po (horizontal) 2,45 x 9,65 po (vertical)
⅙ page		7,3 x 2,4 po (horizontal)

- Toutes les publicités doivent être à 300 dpi et être transmises en format PDF-X-1a
- Prévoir une marge perdue de ¼ de pouce (0,635 cm) de chaque coté
- Insérer les marques de coupe et de registre à une distance 1/4 de pouce de la coupe
- Affichage numérique: 30 secondes - écran 4:3 -résolution 1024 x 768 – format *.avi ou *.mov

CALENDRIER 2020

	réservation	date de tombée	parution
Printemps	24 janvier	31 janvier	1 mars
Été	24 avril	30 avril	1 juin
Automne	24 juillet	31 juillet	1 septembre
Hiver	23 octobre	30 octobre	1 décembre
Printemps 2021	22 janvier	29 janvier	1 mars

MOTL

bureau
taximontréal

AMINE SMAOUI
Bureau du taxi de Montréal
514 280-4049
amine.smaoui@ville.montreal.qc.ca





BON DE COMMANDE

Nom de l'organisation : _____

Nom du responsable des finances : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

I. TAXI LE JOURNAL

Formats :

C-2 : ____ C-3 : ____ C-4 : ____ 1 page : ____
2/3 page : ____ 1/2 page : ____ 1/3 page : ____ 1/4 page : ____

Choix de parutions :

Mars : ____ Juin : ____ Septembre : ____ Décembre : ____

Coût total : _____ \$

II. AFFICHAGE NUMÉRIQUE

1 mois : ____ 3 mois : ____ 12 mois : ____

Coût total : _____ \$



CONDITIONS

La vente d'un espace – verbalement ou par écrit – ne peut être annulée après la date de tombée.

L'annonceur est responsable de la qualité des documents fournis, particulièrement en ce qui a trait aux images numérisées et au choix des couleurs. Les dimensions des publicités doivent être fournies dans le format choisi du placement média.

Tout matériel non conforme aux spécifications techniques demandées sera retravaillé aux frais de l'annonceur. Le tarif de base est de 95 \$/heure.

Les annonceurs et les collaborateurs ont la responsabilité d'obtenir les droits d'utilisation, et de payer les frais inhérents, reliés à l'usage de tout élément qu'ils utilisent.

L'annonceur et son agence sont conjointement responsables du paiement de tout espace publicitaire acheté par le biais de l'agence, même si l'une ou l'autre des parties cesse ses activités commerciales avant le règlement de la facture.

L'éditeur ne se tient pas responsable du contenu des publicités de ses annonceurs, pas plus que d'une erreur d'impression.

L'éditeur se réserve le droit de refuser une publicité sans divulguer le motif du refus.

Le mot "Publicité" ou "Publireportage" sera apposé à tout matériel qui, à notre avis, ressemble à du contenu rédactionnel.

L'éditeur ne pourra être tenu responsable des dommages-intérêts ou poursuites judiciaires intentées pour des motifs diffamatoires ou l'utilisation non autorisée de matériel à des fins publicitaires.

Retournez ce bon de commande signé par courriel à amine.smaoui@ville.montreal.qc.ca ou par télécopieur au 514 280-3325.

J'ai lu et j'accepte les conditions énumérées ci-dessus.

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____